



AVIS PUBLIC

Promulgation et entrée en vigueur Résolution numéro 2020-01-037 PPCMOI – 400, Grand Boulevard – Lot 1 575 919

(Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, RLRQ, c. A-19.1, art. 137.15)

AVIS EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

Lors d'une séance ordinaire tenue le 21 janvier 2020, le conseil municipal de la ville de L'Île-Perrot a adopté la résolution numéro 2020-01-037 intitulée :

Dossier de propriété (30-8000) – 400, Grand Boulevard – Lot 1 575 919 – PPCMOI – Adoption

Le comité administratif de la Municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges (MRC) a statué par voie de la résolution numéro 20-02-12-13 que la résolution précitée est conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire.

La résolution numéro 2020-01-037 est entrée en vigueur le **14 février 2020**, soit à la date de la délivrance du certificat de conformité numéro IP 2020-01 par la MRC.

La résolution peut être consultée à l'hôtel de ville situé au 110, boulevard Perrot pendant les heures d'ouverture ainsi que sur le site Web de la municipalité au www.ile-perrot.qc.ca.

Donné à L'Île-Perrot, ce 18 février 2020.

(Original signé)

Zoë Lafrance
Directrice des affaires juridiques et greffière